

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: LG HYC
1. 1. 1. Contient:
- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
 - Sodium N-Lauroylsarcosinate
 - Sel de sodium de l'acide éthylènediaminetétracétique
1. 1. 2. N° code du produit: MT061 - MT561
1. 1. 3. Autres moyens d'identification: UFI : D750-C0Q6-2008-HVRC
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@seld-production.com
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):
FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lave glace hyper concentré

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:
- * Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 *
 - * Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 *
 - * STOT un. 3. / SGH07 - H336 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient:
- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
 - Sodium N-Lauroylsarcosinate
 - Sel de sodium de l'acide éthylènediaminetétracétique
2. 2. 3. Mention de danger: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
2. 2. 4. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel [électrique / de ventilation / d'éclairage / ...] antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 5. Intervention: P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser ????? pour l'extinction.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 2. 6. Stockage:	P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P235 Tenir au frais. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
2. 2. 7. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Autres dangers:	aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
- N° Id: 603-117-00-0 - N° CE: 200-661-7 - N° CAS: 67-63-0
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 15 < C ≤ 20
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 * Liq. infl. 2 - H225
* SGH07 * STOT un. 3. - H336 * Irr. oc. 2 - H319
- Divers :
DL50 / Cutanée / Lapin = 13900 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 5840 mg/kg
CL50 / 24h / Crustacés = 9714 mg/l
CL50 / 96h / Poissons = 9640 mg/l
CL50 / Inhalation (vapeurs) / 6h / Rat = >25000 mg/l
Valeurs limites d'exposition
V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 650
- Sodium N-Lauroylsarcosinate
- N° CE: 205-281-5 - N° CAS: 137-16-6
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C ≤ 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
- Sel de sodium de l'acide éthylènediaminetétracétique
- N° CE: 200-573-9 - N° CAS: .64-02-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27-0001 / 01-2119486762-27-0002
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H332 * Irr. cut. 2 - H315
* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
- Divers :
DL50 / Ingestion / Rat = >1.78- <2 mg/kg
DL50 / Cutanée / Lapin = > 5 mg/kg
CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / 4h / Rat = 4.14 mg/l
- Parfum fraise
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| 4. 2. 1. Inhalation: | Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Pas d'irritation de la peau. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Pas d'irritation des yeux. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer des maux de tête et des vertiges |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Assurer une ventilation adéquate.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants. |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune sous utilisation normale.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol :
V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 650

Données non disponibles.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: ????

8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: liquide

9. 1. 2. Couleur: jaune

9. 1. 3. Odeur: Fraise

9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: Données non disponibles.

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Données non disponibles.

9. 1. 6. Inflammabilité: Données non disponibles.

9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Données non disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 8. Point d'éclair:	27°C
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Données non disponibles.
9. 1. 11. PH:	8
9. 1. 12. Solubilité:	Données non disponibles.
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	complètement miscible
9. 1. 14. Liposolubilité:	Non applicable.
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.02
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune sous utilisation normale.
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme dangereuse pour la santé.
11. 1. 1. Inhalation:	Non classé
11. 1. 2. Contact avec la peau:	Pas d'irritation de la peau.
11. 1. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
11. 1. 4. Ingestion:	Non classé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPVB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes:	Pas d'effets néfastes attendus.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
13. 2. Emballages contaminés:	L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1993
14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 2. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14. 2. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 2. 3. Etiquettes ADR/RID:	3
14. 2. 4. Code danger:	30
14. 2. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	F1
14. 2. 6. Instructions d'emballage:	P001, IBC03, LP01, R001
14. 3. Voies maritimes (IMDG):	
14. 3. 1. Classe:	3
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 4. 1. ICAO/IATA classe:	3
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. Dangers pour l'environnement:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LG HYC

Version:6

Date de révision: 20/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 8. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

Non applicable.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. et amendements à ce règlement]
Règlement CE 648/2004 relatifs aux détergents
Contient moins de 5 % : agents de surface non ioniques, EDTA et 5% ou plus, mais moins de 15% agent de surface anionique

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

16. 2. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 3. Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. Historique:

16. 4. 1. Date de la première édition: 19/11/2007
16. 4. 2. Date de la révision précédente: 24/02/2015
16. 4. 3. Date de révision: 20/07/2021
16. 4. 4. Version: 6
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: 1-2-14
16. 5. Réalisé par: SELD